

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque, devant se substituer à terme aux plans d'occupation des sols d'ARMOUITS CAPPEL, de BOURBOURG, de BRAY DUNES, de CAPPELLE LA GRANDE, de COUDEKERQUE BRANCHE, de COUDEKERQUE VILLAGE, de CRAYWICK, de DUNKERQUE, de FORT MARDYCK, de GRAND FORT PHILIPPE, de GRANDE SYNTHÉ, de GRAVELINES, de LEFFRINCKOUCKE, de LOON PLAGE, de MARDYCK, de SAINT GEORGES SUR L'AA, de SAINT POL SUR MER, de TETEGHEM, arrêté par délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE du 6 janvier 2011 est soumis aux formalités d'enquête publique

### DU 23 MAI 2011 AU 27 JUIN 2011 INCLUS.

Durant cette période de 36 jours, les dossiers d'enquête publique pourront être consultés les jours ouvrables, à l'exception des jours fériés et assimilés (ponts), aux heures d'ouverture des bureaux :

- à l'hôtel de la Communauté Urbaine, Pertuis de la Marine à DUNKERQUE (au service Documentation),
- en mairies d'ARMOUITS CAPPEL, de BOURBOURG, de BRAY DUNES, de CAPPELLE LA GRANDE, de COUDEKERQUE BRANCHE, de COUDEKERQUE VILLAGE, de CRAYWICK, de DUNKERQUE (au château Loubry, 42 rue Winston Churchill), de FORT MARDYCK, de GRAND FORT PHILIPPE, de GRANDE SYNTHÉ, de GRAVELINES, de LEFFRINCKOUCKE, de LOON PLAGE, de SAINT GEORGES SUR L'AA, de SAINT POL SUR MER, de TETEGHEM, de ZUYDCOOTE,

Les observations pourront être consignées sur les registres ouverts à cet effet ou adressées à « Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique relative au plan local d'urbanisme, Communauté Urbaine de Dunkerque, service planification urbaine, Pertuis de la Marine, BP 85530, 59386 DUNKERQUE » avec la mention apparente « Enquête publique - Ne pas ouvrir », le siège de l'enquête étant fixé à la Communauté Urbaine de Dunkerque.

La commission d'enquête désignée par le Président du tribunal administratif, chargée de conduire l'enquête publique est composée de Monsieur André Le Morvan, ingénieur CNAM, chef de service qualité du produit gaz à EDF GDF retraité, Président, Monsieur Armand Martin, proviseur de lycée retraité, Membre titulaire, Monsieur Jean-Charles Thieullet, directeur régional de la SCET retraité, Membre titulaire, Monsieur Serge Théliez, retraité de la Gendarmerie Nationale, Membre suppléant.

Des permanences d'accueil du public par un des membres de la commission d'enquête auront lieu :

- à l'hôtel de la Communauté Urbaine, Pertuis de la Marine à DUNKERQUE, le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011 de 14h00 à 17h00, le mardi 14 juin 2011 de 9h00 à 12h00, le vendredi 24 juin 2011 de 14h00 à 17h00, et le lundi 27 juin 2011 de 14h00 à 17h00,
- en mairie d'ARMOUITS CAPPEL, le jeudi 16 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de BOURBOURG, le vendredi 10 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de BRAY DUNES, le vendredi 10 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de CAPPELLE LA GRANDE, le vendredi 27 mai 2011 de 9h00 à 12h00
- en mairie de COUDEKERQUE BRANCHE, le lundi 23 mai 2011 de 9h00 à 12h00, et le jeudi 16 juin 2011 de 14h00 à 17h00,
- en mairie de COUDEKERQUE VILLAGE, le vendredi 27 mai 2011 de 14h00 à 17h00,
- en mairie de CRAYWICK, le vendredi 17 juin 2011 de 8h30 à 11h30,
- en mairie de DUNKERQUE (au château Loubry, 42 rue Winston Churchill), le lundi 23 mai 2011 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le mardi 14 juin 2011 de 14h00 à 17h00, le vendredi 24 juin 2011 de 9h00 à 12h00, et le lundi 27 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de FORT MARDYCK, le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de GRAND FORT PHILIPPE, le vendredi 3 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de GRANDE SYNTHÉ, le mercredi 25 mai 2011 de 8h30 à 11h30, et le mardi 21 juin 2011 de 8h30 à 11h30,

- en mairie de GRAVELINES, le mardi 24 mai 2011 de 9h00 à 12h00, et le samedi 18 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de LEFFRINCKOUCKE, le mercredi 15 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de LOON PLAGE, le lundi 20 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de SAINT GEORGES SUR L'AA, le jeudi 9 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de SAINT POL SUR MER, le samedi 4 juin 2011 de 9h00 à 12h00, et le mercredi 22 juin 2011 de 9h00 à 12h00,
- en mairie de TETEGHEM, le vendredi 10 juin 2011 de 14h00 à 17h00,
- en mairie de ZUYDCOOTE, le samedi 11 juin 2011 de 9h00 à 12h00.

Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier d'enquête publique en tout lieu où il est mis à disposition et peuvent se rendre indifféremment à toute permanence assurée par la commission d'enquête.

A l'issue du délai d'un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public en Communauté Urbaine de DUNKERQUE et en mairies d'ARMOUITS CAPPEL, de BOURBOURG, de BRAY DUNES, de CAPPELLE LA GRANDE, de COUDEKERQUE BRANCHE, de COUDEKERQUE VILLAGE, de CRAYWICK, de DUNKERQUE (au château Loubry, 42 rue Winston Churchill), de FORT MARDYCK, de GRAND FORT PHILIPPE, de GRANDE SYNTHE, de GRAVELINES, de LEFFRINCKOUCKE, de LOON PLAGE, de SAINT GEORGES SUR L'AA, de SAINT POL SUR MER, de TETEGHEM, de ZUYDCOOTE.

Après réception du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, le plan local d'urbanisme de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE sera soumis à approbation par délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE.

Toute information relative à ce dossier peut être obtenue auprès du service Planification Urbaine de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE.